



## SECTION DE LA MOSELLE

### DECLARATION LIMINAIRE CHSCT du 21/03/2016

Aux Finances depuis plus de 10 ans, les suppressions massives d'emplois, les contraintes budgétaires accrues, les restructurations incessantes ont conduit à une dégradation constante des conditions de travail des agents.

Les « démarches » ou « plans stratégiques » mis en place dans nos différentes Directions, la nouvelle Réorganisation Territoriale de l'État ont pour conséquences :

- une mobilité géographique et, ou fonctionnelle forcée pour un nombre important d'agents,
- une déstructuration totale de nos services et une absence de lisibilité pour les agents ,
- un éloignement du Service Public pour l'utilisateur.

Avec la régression sans précédent des promotions internes touchant toutes les catégories et tous les grades, la reconnaissance de la technicité et de la qualification des agents, acquis social de 1989, est ainsi brutalement remis en cause détruisant un des derniers espoirs des agents concernant leur évolution de carrière.

Toutes ces mesures ne font qu'amplifier et aggraver le processus déjà engagé, de dégradation des conditions de travail des agents.

Aucune catégorie de personnels n'est aujourd'hui épargnée, comme en attestent les derniers résultats de l'observatoire interne, tout comme les divers rapports des Médecins de Prévention

Pour FORCE OUVRIERE, la cause 1ère de l'expression de la souffrance au travail par les agents à ce niveau inacceptable résulte des plans massifs de suppressions d'emplois et donc d'une organisation du travail pathogène.

Le malaise dans nos services s'amplifie et la mobilisation importante des agents DGFIP lors de la grève du 26 janvier dernier à l'appel de FO, CGT et Solidaires en est l'illustration.

Sur le plan de la Fonction Publique c'est toujours l'austérité et l'augmentation proposée du point d'indice de +1,2 % en 2 fois après le gel depuis 2010 ne répond pas à notre revendication et aux demandes des fonctionnaires.

Sur un plan général, le projet de loi Travail remet en cause plus de 50 ans de droits sociaux conquis par les salariés.

La journée du 9 mars contre le projet de Loi Travail a été le premier avertissement lancé à l'exécutif. Des centaines de milliers de manifestants ont démontré leur mécontentement et leur ras le bol face à des attaques tous azimuts contre tout ce qui fait lien social dans notre pays. La bataille est engagée contre cette nouvelle menace de régression sociale.

C'est pourquoi les fédérations des finances FO, CGT, Solidaires appellent tous les agents à la grève interprofessionnelle le 31 mars et à participer nombreux aux manifestations.